Commune d'Eth

République française, Département du Nord Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 8 avril 2024

Convocation en date du : 29 mars 2024

Nombre de Membres: 11

En exercice ayant pris part à la délibération : 7

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des associations d'Eth sous la présidence de Madame Pierrette GUIOST, Maire.

Etaient présents: Mesdames Pierrette GUIOST, Marie-Claire LARA, Delphine STIBLING

Messieurs Pierre HECQUET, Fabrice WANDOLSKI, Philippe ROGER, Xavier

RYCKEBUSCH, Laurent GENAMEZ

Absents excusés: Messieurs David JUZAC, Bertrand KRIEGEL, Wilfried GILBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier RYCKEBUSCH

OBJET / DELIBERATION 007/2024 – Vote du compte administratif 2023

Vu l'instruction M57

Vu les Budgets de l'exercice 2023 prouvés

Madame Pierrette GUIOST, Maire ne participe pas à la présentation et à la détermination du compte administratif 2023.

Madame LARA, 1^{ère} adjointe et déléguée aux finances, présente le Compte Administratif 2023 et la détermination de celui-ci.

Les Membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice,

APPROUVENT par 7 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENSION le compte administratif 2023

Et ARRETENT les résultats suivants :

1 - Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2023

Total des dépenses : 47.911,49 euros Total des recettes : 51.853,12 euros

Résultat : + 3.941,63 €

Résultat antérieur : + 39.007,22 €

Résultat cumulé : + 42.948,85€

2 – Etat restes à réaliser en investissement sur 2023

Report de dépenses: 19.813,40 €

Report de recettes : 0,00 €

Nouveau report: 19.813,40 €

3 – Détermination du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Total des dépenses : 186.838,82 euros

Total des recettes : 229.528,06 euros

Résultat : + 42.689,24 €

4 - Résultat de clôture de l'exercice 2023 :

	Investissement	Fonctionnement
Résultat 2023	+ 3.941,63 €	+ 42.689,24 €
Résultat antérieur	+ 39.007,22 €	+ 45.000,00 €
	+ 42.948,85€	+ 87.689,24 €
Total	+ 130.638,09 €	

Fait et délibéré à Eth, les jours, mois et ans susdits.

Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierrette GUIOST

Le Secrétaire de séance,

Xavier RYCKEBUSCH

Publiée le : 15/04/2024

Transmise au Représentant de l'État par voie dématérialisée selon le bordereau d'acquittement.

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.